plu2 Communaux

plan local d'urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique 2/2

INVENTAIRE DU PATRIMOINE COMMUNAL (IBAN, IPAP, IPEN)

LE MAISNIL

Projet arrêté au Conseil métropolitain du 5 avril 2019

www.lillemetropole.fr/plu

www.melmap.fr/PLU2

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Légende

- IBAN - Bâtiment susceptible de changer de destination en zones agricole et naturelle
- IPAP - Inventaire du patrimoine architectural et paysager
- IPEN - Inventaire du patrimoine environnemental et naturel

0 100 m

N

Source : MEL
Traitement : MEL/PSG/DIS/SGC/EL
Édition : 02/04/2019